

Certifiée exécutoire

## Séance du Conseil Communautaire du 17 décembre 2018

### Délibération n°CA-2018-758

**Objet** : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service - Eau et Assainissement  
- Année 2017

Le lundi 17 décembre à 18h30, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Nombre de membres en exercice : 91 titulaires - 52 suppléants

Présents ce jour : 73

Procurations : 12

Etaient présents :

Patrick BARRAUX, Gérard BERHAULT, Alain BESNARD, Pierrick BIARD, Henri BLANCHARD, Jacqueline BLANCHET, Jean-Luc BOISSEL, Geneviève BONNETTE, Chantal BOURGAULT-LEBRANCHU, David BRIAND, Jean-René CARFANTAN, Jean-Louis CHALOIS, Frédéric CHAPRON, Mickaël CHEVALIER, Christian COQUEL, Eric DARTOIS, Michel DAUGAN, Jérémy DAUPHIN, René DEGRENNE, Nathalie DENIS, Didier DERU, Françoise DESPRES, Emmanuelle DIUZET, Claire EMBERSON, Martial FAIRIER, Pascal FANOUILLE, Marie-Odile FAUCHE, Michel FORGET, Jean-Paul GAINCHE, Laurence GALLEE, Patrice GAUTIER, Anne-Sophie GUILLEMOT, Françoise HEDE, Yannick HELLIO, Jacky HEUZE, Didier IBAGNE, Alain JAN, Loïc JOLY, Matthieu JOUNEAU, Jean-Yves JUHEL, Denis LAGUITTON, Philippe LANDURE, Claude LE BORGNE, Suzanne LEBRETON, Jean-Luc LECHEVESTRIER, Didier LECHIEN, Valérie LECLERC, Arnaud LECUYER, Jean-Marie LORRE, Georges LUCAS, Régine MAHE, Jean-Pierre MASSART, Marie-Laure MICHEL, Didier MIRIEL, Michèle MOISAN, Jean-Louis NOGUES, Christophe OLLIVIER, Christelle OUICE, Cécile PARIS, Dominique PERCHE, Pascal PERRIN, Yvon PRESSE, Michel RAFFRAY, Dominique RAMARD, Claude ROBERT, Marcel ROBERT, Claude ROBION, Jean-Louis RUCET, Serge SIMON, Huguette THEBAULT, Evelyne THOREUX.

Suppléants présents :

Marie-Christine COTIN, Serge ROSÉ

Etaient excusés :

Josiane ALLORY, Claudine BELLIARD, Gérard BERTRAND, Arnaud CARRE, Myriam CHERDEL, André COLSON, Jean GIBLAINE, Marie-Françoise HAMON, Jean-Paul LEROY, Stéphanie MEAL, Stéphanie MISSIR, Anne-Claude MORIN, Bruno RICARD, Claude RIGOLE, Serge ROUXEL, Michel VASPART

Etaient absents :

Michel DESBOIS, Simon LETERRIER

Ont donné procuration :

Josiane ALLORY, Arnaud CARRE, André COLSON, Marie-Françoise HAMON, Jean-Paul LEROY, Stéphanie MEAL, Stéphanie MISSIR, Anne-Claude MORIN, Bruno RICARD, Claude RIGOLE, Serge ROUXEL, Michel VASPART

Le Conseil Communautaire désigne Monsieur Jean-Marie LORRE, secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur Bruno RICARD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales qui impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser des rapports annuels sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable, du service d'Assainissement Collectif et du service d'Assainissement Non Collectif.

Vu le décret n°95-635 qui définit la structure et le contenu de ces rapports et précise les indicateurs descriptifs et les indicateurs de performance.

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) est un document produit tous les ans par chaque service d'eau et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée (données présentées 2017).

C'est un document public qui répond à une exigence de transparence interne, le service rend compte annuellement à sa collectivité et le président présente ce rapport à son assemblée délibérante, mais également à une exigence de transparence à l'usager, lequel peut le consulter à tous moments au siège de son service. Ces rapports ont été également soumis à l'examen de la CCSP (Commission Consultative des Services Publics Locaux).

Les RPQS présentent les 18 indicateurs du service d'eau potable (3 indicateurs descriptifs et 15 indicateurs de performance), les 19 indicateurs du service assainissement collectif (4 indicateurs descriptifs et 15 indicateurs de performance) et les 3 indicateurs du service d'assainissement non collectif (2 indicateurs descriptifs et 1 indicateur de performance).

Ces rapports doivent également être transmis aux communes adhérentes pour être présentés à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Suite à la présentation des différents rapports relatifs au prix et à la qualité des services d'eau et d'assainissement pour l'année 2017 à la Commission Eau et Assainissement en date du 16 octobre 2018 ainsi qu'à la Commission Consultative des Services Publics Locaux en dates du 14 et 15 novembre 2018, Monsieur le Président présente à l'assemblée les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement 2017.

Ainsi, considérant ces éléments,

**Le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération, après en avoir délibéré, décide :**

- **D'adopter** les rapports relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau et d'assainissement pour l'année 2017.

**Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité cette délibération.**

Fait et délibéré en séance les an, jour et mois que dessus et ont signé au Registre les Membres présents.

Dinan, le 18 décembre 2018

Monsieur Arnaud LECUYER  
Président,

